communiqué du 23 août 2023

Des infirmières méprisées et brisées

Comment s'étonner que des infirmières sous-payées, en sous-effectif, agressées par des patients et leurs familles, et souvent victimes de maltraitance institutionnelle ne restent pas à l'hôpital ?

Face à la pénurie, pour rendre l'hôpital attractif, le Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI demande un « **plan Marshall** » **en trois points** : les ratios de patients par infirmière, les conditions de travail, et les salaires.

1) Les infirmières sont sous-payées

Le Ségur de la santé nous a fait passer de moins 20% sous le salaire infirmier européen à moins 10%. Nous restons exploitées, d'où la tentation d'aller travailler en Belgique (+30%) ou en Suisse (salaire brut doublé).

"Les soignants, qui travaillent sans relâche pour offrir les meilleurs soins à la population, réclament une rémunération à la hauteur de l'importance vitale de leur travail, de leur niveau de compétence, de formation et de responsabilité." déclare Thierry Amouroux, porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmier SNPI. "Il faut également revoir le financement des contraintes (travail de nuit, le weekend,...) : un euro l'heure de nuit, c'est méprisant. Nous ne demandons pas l'aumône."

2) Les infirmières sont en sous-effectif

"Les normes internationales sont de 6 à 8 patients par infirmière. En France nous sommes souvent le double. Ces conditions de travail indignes font fuir les soignants. Malgré les PowerPoint sur le bien-être au travail, la qualité de vie au travail, la bienveillance..., à l'hôpital la réalité est très noire. Alors qu'il y a déjà 60.000 postes infirmiers vacants et que 10% des soignants sont en maladie, épuisement, dépression, burnout, il y a urgence à agir. Nous avons besoin d'un plan Marshall sur sauver l'hôpital, avec des ratios compatibles avec la qualité des soins, une revalorisation des salaires, et une amélioration des conditions de travail" Thierry Amouroux porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI.

Certains pensent qu'en raison de la pénurie, il n'est pas possible d'implanter des ratios de patients par infirmière. Au contraire, ces derniers donneront l'impulsion nécessaire pour attirer et retenir les soignants. À la suite de l'implantation des ratios en Californie, les postes vacants ont diminué de 69%, les accidents de travail ont diminué de 31,6% chez les infirmières. De plus, le nombre d'infirmières a augmenté en moyenne de 10.000 par an. En Australie, dans l'État de Victoria, la campagne gouvernementale accompagnant la mise en place d'une loi sur les ratios a permis, après six ans, le retour de 7000 infirmières dans le service public.

Ce sont les conditions de travail qui font fuir les professionnels infirmiers ou qui les obligent à quitter leur profession. Les ratios professionnels en soins/patients sont la mesure structurante pour attirer et retenir le personnel soignant.

Le Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC alerte régulièrement sur **le doublement de la charge de travail infirmier depuis 10 ans.** "Le travail s'est densifié, au regard de la croissance et de la modification de l'activité, caractérisée par un virage ambulatoire, une augmentation de la sévérité des séjours et de l'âge moyen des patients en hospitalisation complète et une contraction de la durée moyenne de séjour."

Afin de garantir la sécurité des soins autant que l'égalité de traitement des patients, certains services critiques sont soumis par le code de la santé publique à des ratios normés d'infirmiers au lit, de manière à ne pas dépendre de l'appréciation par chaque hôpital du niveau de présence considéré comme normal et suffisant. Pour fidéliser et recruter, il est impératif de fixer des ratios au lit de présence infirmière dans tous les services.

3) Les conditions de travail sont inacceptables

Rappels sur repos, heures supplémentaires, refus de temps partiel, changements d'horaires, etc... Et **mise en insécurité professionnelle**: "Pour pallier une absence, un infirmier peut passer du jour au lendemain de la cardio à la neuro. Pour la direction c'est la polyvalence. Les soignants déjà débordés n'ont pas le temps de nous former et une erreur de soins est possible. Pour une infirmière c'est du stress, de l'insécurité professionnelle et un mépris des compétences: nous ne sommes pas des pions. On ne peut plus arriver au boulot la boule au ventre avec la crainte de faire un mauvais geste et de mettre en danger les patients."

Perte de sens : "Chaque patient est unique et doit être traité comme tel. Mais on a transformé l'hôpital en usine à soins. Cela nie tout ce qui fait le cœur du métier. Le patient n'est pas un objet de soins : il a des peurs, il a des questions. Nous devons expliquer la maladie et le traitement. Ce travail d'éducation, de relation d'aide, d'accompagnement ne rentre pas dans les cases de l'administration. » Thierry Amouroux, porte-parole du SNPI

Notre système de santé souffre de dysfonctionnements importants. Les équipes de soins sont surchargées et épuisées depuis de nombreuses années. Cette situation fait en sorte qu'elles se retrouvent, bien malgré elles, dans l'obligation de prioriser des soins lorsqu'elles ne sont pas en mesure de tous les donner. Au bout du compte, ce sont les patients et les personnes proches aidantes qui en souffrent. La crise de la COVID-19 a levé le voile sur une situation inacceptable qui perdure depuis trop longtemps.

35 infirmières sont agressées chaque jour dans les hôpitaux, selon L'observatoire national des violences en milieu de santé (ONVS). Pour le SNPI, il n'est pas admissible que des soignants soient insultés et maltraités. Les infirmières mettent également en avant un sentiment d'insécurité lorsqu'elles prennent ou quittent leur poste.

Nous devons pouvoir compter sur une garantie de niveau de soins qui ne soit pas tributaire des compressions budgétaires, avec un ONDAM inférieur de moitié au besoin des hôpitaux, lente asphyxie financière votée chaque année lors de la loi de financement de la sécurité sociale LFSS.